

Service Insertion

Fiche de poste n° 0000004740

Temps de travail : 50%

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Chargée d'accompagnement renforcé santé	Diplôme ou équivalence : Diplôme d'Etat d'infirmier
Filière(s) concernée(s) : médico-sociale	Cadre d'emploi : infirmier territorial en soins généraux
Emploi repère : Infirmier Groupe de classification : II-1	Grade : Infirmier en soins généraux hors classe, infirmier en soins généraux
Encadrement : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction <input type="checkbox"/> Encadrant de service <input type="checkbox"/> Encadrant de proximité <input type="checkbox"/>
NBI : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non (nombre points + rubrique) En application de la réglementation en vigueur	Nombre de point :
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : DTAS Morlaix-COB 21 rue du Poulfanc 29678 MORLAIX	
Lieu d'affectation de l'agent : CDAS de CARHAIX 14 bis rue du Dr Menguy 29270 Carhaix	Résidence administrative du poste : CARHAIX

Descriptif du poste :

Le chargé d'accompagnement renforcé santé accompagne, sur un temps dédié, une cohorte d'allocataires du RSA vers les soins pour favoriser la reprise du parcours d'insertion, l'emploi adapté et la sortie du dispositif par l'acquisition de droits MDPH.

Sous l'encadrement de la Cheffe de service insertion le chargé d'accompagnement santé est en charge de lever les freins santé rencontrés par la personne en mobilisant l'ensemble des ressources présentes sur le territoire.

Missions :	Activités :
Accompagner de manière individuelle, dans le cadre du CER, et/ou en collectif les allocataires concernés.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un accompagnement contractualisé auprès des allocataires du RSA pour caractériser les freins santé existants et/ou faciliter les liens avec le milieu médical ou structures de soins. Accompagner, au niveau collectif, des groupes d'allocataires dans le cadre d'un parcours santé.

Fonction du supérieur hiérarchique : Cheffe du service Insertion

Mise à jour le : 17/07/2024

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner des allocataires du RSA dans la constitution de demandes MDPH et favoriser l'obtention du juste droit. • Accompagner les allocataires RSA dans la remobilisation et la projection sur leur parcours d'insertion en mettant en place des rendez-vous et contacts réguliers (physiques et téléphoniques). • Pour les situations accompagnées, assurer la référence RSA si le projet de la personne est spécialement d'ordre santé.
Animer des sessions collectives thématiques en lien avec les professionnels de la DTAS ou partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, impulser et animer des temps de rencontres thématiques pour porter les axes du plan RSA à l'attention des allocataires du RSA, en lien avec les CDAS et les partenaires concernés (MDPH, par exemple...) • Coordonner la participation des intervenants, élaborer les supports et les plannings, • Compléter les outils de suivi et d'évaluation de ces actions
Etre un professionnel ressource sur l'offre de soins pour les professionnels de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Relayer l'information sur l'offre de soins
Compléter les outils de suivi d'activité dédiés (Iodas et outils spécifiques avec indicateurs de suivis et de résultats)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte de son activité, objectifs cibles, nombre de suivis...
Participer à la formation des étudiants et l'accueil des stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de stagiaires et étudiants conformément aux orientations de la collectivité.
Contribuer à la continuité de service	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la continuité de service au sein du service et de la direction

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
------------------------------------	-----------------

Savoir faire (compétences métier)	Conduire un entretien afin de recueillir avec la personne, les données cliniques, les attentes et les besoins la concernant	Niveau : 2	Niveau : 4
	Connaissance de la politique départementale de l'insertion, du handicap, des dispositifs et acteurs de la santé publique	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacités à mobiliser et coordonner les différents acteurs, mener des actions collectives	Niveau : 2	Niveau : 4
	Capacités à utiliser les outils bureautiques et logiciels dédiés	Niveau : 1	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Capacité à favoriser l'implication des personnes dans l'évaluation de leur situation, la construction de son parcours	Niveau : 2	Niveau : 4
	Etre capable d'identifier les problématiques santé et d'apporter des réponses appropriées, enclencher des actions concrètes	Niveau : 2	Niveau : 4
	Savoir développer des actions santé à destination des ARSA avec des partenaires internes ou externes à la collectivité, institutionnels, associatifs.	Niveau : 1	Niveau : 2
	Savoir travailler dans un environnement multidisciplinaire	Niveau : 1	Niveau : 3

<u>Niveau 1</u> Notions/Débutant	<u>Niveau 2</u> Travail en semi autonomie/Qualifié	<u>Niveau 3</u> Maîtrise	<u>Niveau 4</u> Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Équipement informatique, ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone, véhicule de service en pool
Exigences du poste :	Temps plein Permis de conduire : Déplacements locaux et fréquents Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service si véhicule de service indisponible
Environnement lié au poste de travail	
Télétravail	<input checked="" type="checkbox"/> oui selon les nécessités de service <input type="checkbox"/> non

Pour rappel :

- La fiche de poste est susceptible d'évoluer
- Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)

Fonction du supérieur hiérarchique : **Cheffe du service Insertion**

Mise à jour le : **17/07/2024**